

Stiv'infos

Le bulletin communal d'Étival-Clairefontaine

L'entrevue



Rencontre avec **ABCD Écoles en fête**

ZOOM

- **Historicité :**
L'école au temps des Prémontrés
- **Actualité :**
Adaptation du projet école

N°2

Octobre 2020



Bravo les filles !



Café du Pont

"Chez Mimi"

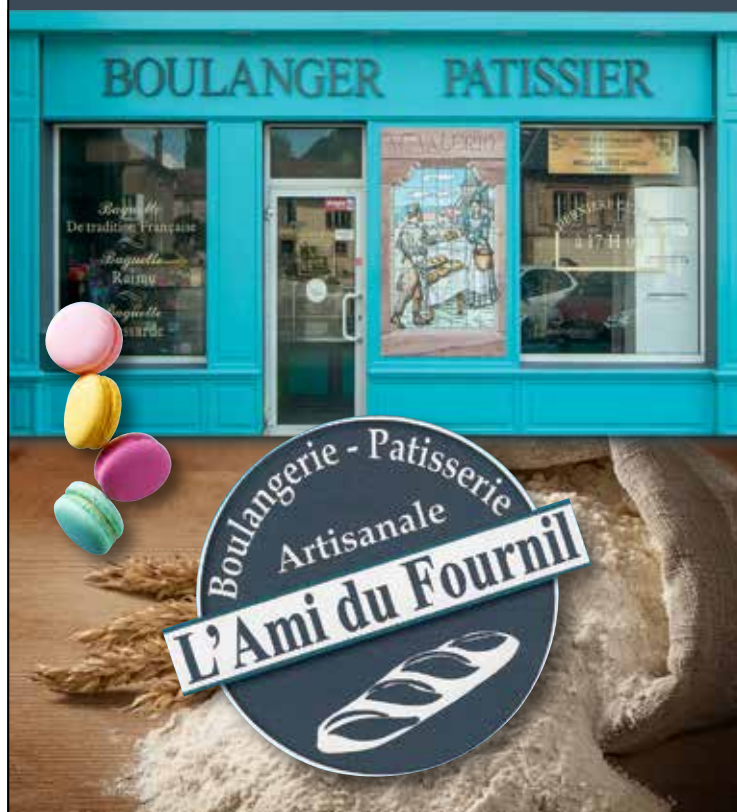


Tél. 06 62 86 30 75

Bar • Tabac • PMU • Loto • Rapido

17, rue de l'Abbaye - 88480 Étival-Clairefontaine

Pains - Viennoiseries - Chocolats
Traiteur - Sandwichs



03 29 60 43 74

5, place Abbatale - 88480 Etival-Clairefontaine



Cafes
STANISLAS

"TORRÉFACTEUR RÉGIONAL"

DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES - CAFÉS
CONFISERIES - BOISSONS - SANDWICHS

03 29 41 14 66 - 06 32 68 56 38

ETIVAL - CLAIREFONTAINE

contact@cafesstanislas-acs.fr - www.cafesstanislas-acs.fr



l'édito

C'est la rentrée et voici déjà l'automne.

Après une première moitié d'année tétanisée par la COVID-19, chacun œuvre maintenant au bon déroulement de la vie quotidienne et à la construction des réalisations à venir. Il nous appartient toutefois, de rester vigilants.

Les associations ont pu reprendre leurs activités en respectant les règles sanitaires.

La fête du sport et des associations s'est déroulée dans un cadre épuré.

Je remercie celles et ceux qui s'y sont impliqués.

La fête foraine aura bien lieu. Espérons que nous pourrions accueillir les manifestations prévues jusqu'à la fin de l'année et en particulier celles liées aux fêtes de Noël.

Cet été, de nombreux travaux d'entretien de notre patrimoine, espaces verts et voirie ont été réalisés. Nous avons aussi dû prendre une décision importante pour l'avenir de notre commune. Notre nouvelle école sera bien construite dans l'espace polyvalent mais le projet nécessite d'être revu pour des motifs sanitaires, environnementaux et économiques.

S'agissant des entreprises, vous découvrirez les nouvelles activités implantées dans notre Commune. Vous y verrez également les entreprises qui souhaitent se faire connaître auprès de vous.

Un appel aux personnes intéressées est lancé pour participer au recensement de la population qui aura lieu en début d'année prochaine.

Des volontaires sont attendus pour participer à la construction d'un avenir durable à l'ancienne maison des soeurs. Enfin, une souscription sera engagée avec la Fondation du Patrimoine pour permettre aux personnes qui le souhaitent de participer à la restauration, dans l'église abbatiale, d'un tableau datant de près de cinq siècles et au relevage de l'orgue.

Dans l'attente d'un retour à une vie sociale plus dense qui sera malgré tout durablement modifiée, je vous souhaite une agréable lecture de ce deuxième numéro de Stiv'Infos.

Quilieu Bausept.



Sommaire

Page 4-5

Actualité

Page 6

Vie Municipale

Page 7

**Vie Municipale
& Intercommunale**

Page 8-9

Clin d'œil sur la Ville

Page 10

Vie associative

Page 11

**L'entrevue :
ABCD Écoles en fête**

Page 12

Histori' Cité

Page 13

État-Civil

Page 14

Informations diverses

Page 16

**Infos
Agenda**

Bonne lecture...



Souscription

Afin de promouvoir la restauration du tableau de Saint-Sébastien soigné par Sainte-Irène et l'opération de relevage de l'orgue de l'église abbatiale, une convention de souscription sous l'égide de la Fondation du Patrimoine sera établie. Le formulaire sera à disposition en Mairie, sur le site de la Ville et sur la page facebook "Stiv'Infos".

Groupement d'achat fioul

Date limite des commandes :

Lundi 12 octobre 2020 inclus.

Renseignements au 03.29.41.29.57

Nouveaux
horaires de la Poste



LA POSTE

lun. 14:00-16:45
mar. 13:45-16:45
mer. 10:00-12:00

jeu. 13:45-16:45
ven. 13:45-16:45
sam. 10:00-11:00

Vie scolaire

Il y aura une nouvelle et unique école à Étival...

La nouvelle municipalité est solidaire du projet de création d'une école unique engagé par la précédente municipalité.

Cependant, les mois écoulés nous ont montré l'importance de disposer d'une école exemplaire en matière de prise en compte des contraintes sanitaires, des enjeux environnementaux et des contraintes économiques liés en particulier au fonctionnement de l'école.

Ce projet va donc être retravaillé en détail. L'ouverture des portes de la nouvelle école pourra avoir lieu en septembre 2023. Le confinement et les contraintes sanitaires directement liés à la COVID-19 reportaient déjà de fait l'ouverture de l'école à septembre 2022. L'appel à concourir pour le nouveau projet sera lancé dès la fin de cette année 2020.

Cette école engage l'avenir de nos enfants qui vont y vivre au moins les huit premières années de leur vie scolaire. C'est une réalisation structurante pour la vie de notre Cité. Il convient donc de prendre le temps nécessaire pour avoir un outil pédagogique adapté. Le tout, en restant dans l'enveloppe initiale.

En conséquence, en raison du décalage des travaux, la salle polyvalente sera disponible pour les associations jusqu'en décembre 2021.

Une rentrée tout en douceur



École de Pajailles

- **Petite Section**
Thierry Ougier (assisté d'Océane Ménard)
Nouvel enseignant qui succède à Sandrine Capla.
- **Petite Section et Moyenne Section**
Lydie Nicot (assistée de Sandra Cossin)
- **Moyenne Section et Grande Section**
Laure Farigoule (assistée de Justine Guénin)
- **Grande Section**
Isabelle Fichter (assistée d'Alexia Lacroix)



Effectifs rentrée 2020-2021 205 élèves

Maternelle

- Site de pajailles
Cycle 1
- PS → 26 élèves
 - MS → 34 élèves
 - GS → 23 élèves

Élémentaire

- Site du Vivier
Cycle 2
- CP → 23
 - CE1 → 19

Élémentaire

- Site de Clairefontaine
Cycle 3
- CE1 → 9 élèves
 - CE2 → 33 élèves
 - CM1 → 17 élèves
 - CM2 → 21 élèves



École du Vivier

- **Cours Préparatoire**
Marie-Odile Colin
- **Cours Élémentaire 1**
Émilie Haumont



École de Clairefontaine

- **Cours Élémentaire 1 et Cours Élémentaire 2**
Denis Tardot
- **Cours Élémentaire 2**
Claudie Rémy
- **Cours Moyen 1**
Patricia Barthélémy
- **Cours Moyen 2 et Directeur**
Stéphane Larrière
Lucie Piègle en poste de décharge de direction.

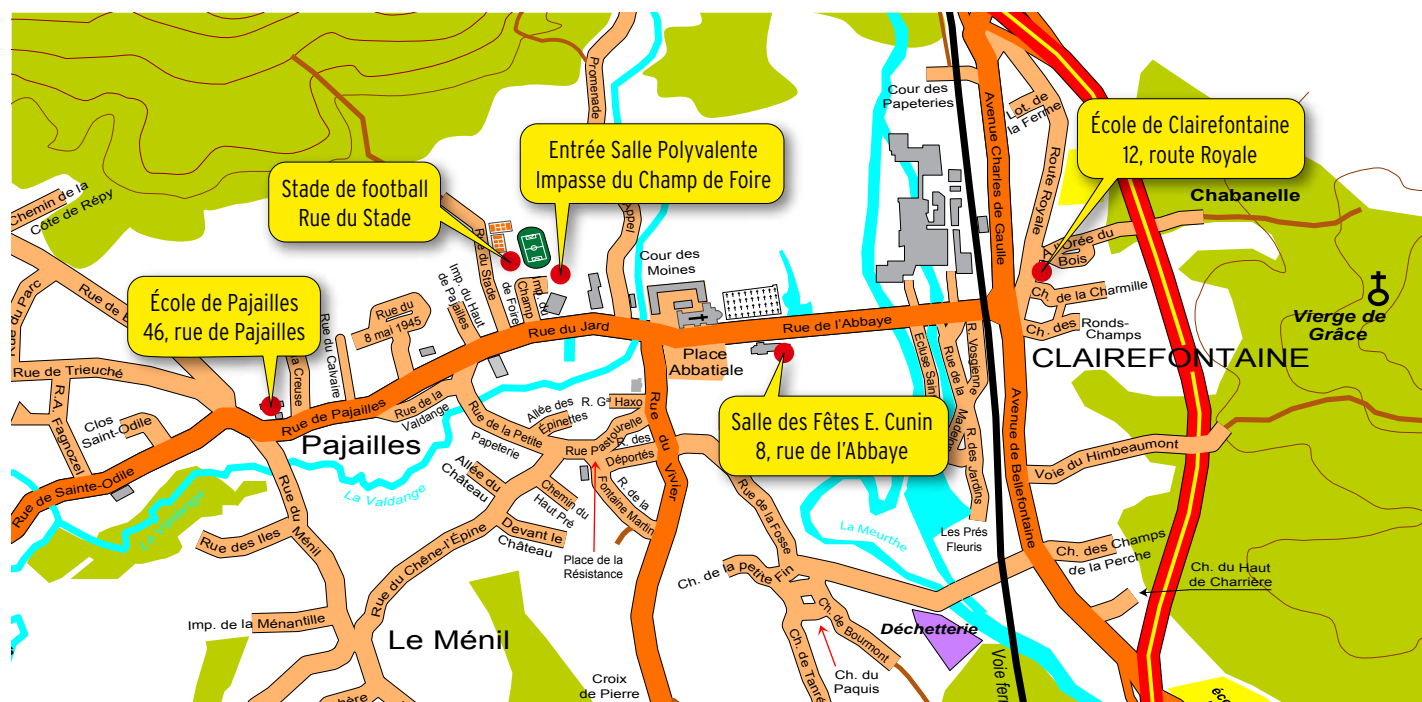
ÉDUCATION LE CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021			
	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des enseignants	Lundi 31 août 2020		
Rentrée des élèves	Mardi 1 ^{er} septembre 2020		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours: samedi 17 octobre Reprise: lundi 2 novembre		
Vacances de Noël	Fin des cours: samedi 19 décembre 2020 Reprise: lundi 4 janvier 2021		
Vacances de février	Fin des cours: Samedi 6 fév. Reprise: Lundi 22 février	Fin des cours: Samedi 20 fév. Reprise: Lundi 8 mars	Fin des cours: Samedi 13 fév. Reprise: Lundi 1 ^{er} mars
Vacances de Pâques	Fin des cours: Samedi 10 avril Reprise: Lundi 26 avril	Fin des cours: Samedi 24 avril Reprise: Lundi 10 mai	Fin des cours: Samedi 17 avril Reprise: Lundi 3 mai
Vacances d'été	Fin des cours: mardi 6 juillet 2021		



LOCALISATION DES CINQ DÉFIBRILLATEURS (D.A.E)*

Lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque, utiliser dans les premières minutes un défibrillateur peut lui sauver la vie et lui éviter d'avoir de graves séquelles. Mais encore faut-il savoir où il se trouve afin de ne pas perdre de temps.

A ce jour, nous en possédons cinq que vous pourrez localiser sur la carte ci-dessous.



*Défibrillateurs automatisés externes



RECENSEMENT
de la population 2020

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Recrutement de 5 agents recenseurs (H/F)

Sous l'autorité de la coordinatrice communale du recensement, vous serez chargé(e) de procéder au recensement 2021 de la population d'Étival-Clairefontaine.

♦ Activités principales :

- Début janvier 2021 : journée de formation dispensée par l'Insee.
- Du 21 janvier au 20 février 2021 : distribuer et collecter des questionnaires à compléter par les habitants et les informer des possibilités de répondre aux questionnaires par internet ; vérifier et comptabiliser les questionnaires recueillis.

♦ Profil souhaité :

- Bonnes capacités relationnelles.
- Disponibilité, dynamisme, ténacité et motivation.
- Capacité à travailler en équipe et à organiser son planning de travail.

- Bonne maîtrise de l'outil informatique.
- Bonne condition physique (marche, déplacements extérieurs).
- Faire preuve de neutralité et de discrétion.

♦ Conditions d'exercice :

- Travail en extérieur.
- Horaires irréguliers.

Les candidatures sont à adresser au plus tard le 1^{er} décembre 2020 à :

Monsieur le Maire - Mairie d'Étival-Clairefontaine
4, rue du Vivier - 88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE

ou par mail à communication@etival.fr

Renseignements auprès de Catherine GEORGEL,
Coordinatrice communale du recensement, au 03.29.41.29.57.

Registre communal des personnes fragiles isolées

En prévision de périodes particulièrement difficiles pour les personnes vulnérables (fortes intempéries, épidémies, etc.), un registre est tenu en Mairie afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement (loi du 30 juin 2004 relative à l'autonomie des personnes âgées et handicapées).

Ce registre a pour finalité de permettre, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes.

Si vous pensez avoir besoin d'aide ou si vous avez connaissance de personnes susceptibles d'être concernées dans votre voisinage, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 03.29.41.29.57 qui suivra avec attention chaque situation.

Vous pouvez également télécharger le document d'inscription sur le site de la ville, <http://etival.fr>
La confidentialité est naturellement garantie.

Annulation du repas des anciens

Les contraintes d'organisation en raison du contexte sanitaire, obligent le C.C.A.S. à annuler le traditionnel repas en effet, la salle des Fêtes Edmond Cunin ne permet pas de respecter la distanciation physique.

En général, 150 à 160 personnes sont accueillies. Le C.C.A.S. a pour but de faire passer une agréable journée à nos anciens et non de leur faire prendre des risques.

Distribution des colis pour nos aînés



La distribution des colis de Noël devrait avoir lieu le week-end du 12 et 13 décembre 2020.
L'organisation est assurée par le C.C.A.S.

Subvention

D.E.T.R

- ▶ 6 013 € - Travaux de reconstruction en forêt communale sur les parcelles 11 . 12 . 27 et 32.



Démocratie participative

BOÎTE À IDÉES



Suggestions

BOÎTE À IDÉES



Remarques

Parce que nous souhaitons prendre en compte vos idées de projets pour la commune, connaître vos remarques sur ce qui fonctionne bien ou moins bien, l'équipe municipale a mis en place deux boîtes : suggestions et remarques.

Pour ce faire, nous recueillerons vos idées à l'aide d'un formulaire disponible sur le site de la ville ou sur papier libre mentionnant vos nom et adresse, il sera à déposer directement dans l'une des boîtes prévues à cet effet à l'accueil de la Mairie.

Si vous n'êtes pas disponible aux heures d'ouverture, merci de déposer votre papier dans la boîte aux lettres extérieure, ou par mail à l'adresse : communication@etival.fr

L'équipe municipale prendra connaissance des messages. Les propositions pertinentes et de nature à intéresser le plus grand nombre, seront étudiées.

Quelques règles :

- Les propositions anonymes ne seront pas prises en compte.
- Il n'y a pas d'âge pour déposer des idées de projets : enfants, adolescents et jeunes sont les bienvenus !

Quel avenir pour l'ancienne maison des sœurs ?



En vue de créer un groupe de travail, un appel est lancé aux volontaires pour réfléchir avec des élus au devenir de la bâtisse propriété de la commune.

Si vous avez des compétences techniques, si le projet vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le service communication au 03.29.41.29.57.

Du côté de la Communauté d'Agglomération

En raison de la crise sanitaire et du report du 2^{ème} tour des élections municipales à fin juin, le Conseil communautaire a pu seulement être installé le 11 juillet avec, reconduit à sa présidence, David Valence. Au-delà des compétences exercées et des dossiers portés par la Communauté d'agglomération, le fonctionnement de cette structure répond à des règles précises :

- **Réunions hebdomadaires du bureau** (Président, Vice-Présidents, Conseillers délégués). Elles sont soit informelles (sans prise de décision officielle), soit décisionnelles.
- **Réunions des commissions thématiques** environ toutes les six semaines pour préparer les dossiers qui seront traités lors de la réunion du Conseil communautaire.
- **Conférences des Maires** elles ont lieu avant chaque Conseil communautaire et permet d'aborder, en présence de chaque commune, tous les sujets qui seront traités lors du Conseil communautaire suivant.

- **Conseils communautaires** qui se réunissent toutes les six à huit semaines environ.

Notre commune est représentée au sein du Conseil communautaire par 2 élus parmi 113, Sylvie Febvet et Aurélien Bansept. Ce dernier étant membre du bureau communautaire en sa qualité de Conseiller délégué à la biodiversité, au paysage et aux rivières. Dans la continuité de son engagement sur les sujets environnementaux, Aurélien Bansept préside également le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural et (PETR) de la Déodatie, Syndicat au service de la valorisation de notre territoire et regroupant les communes de la Communauté d'agglomération et de la Communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges.

Pour en savoir plus :
<https://www.ca-saintdie.fr/>
<https://deodatie.com/>



Visites de la Vice-Présidente, Claude Kiener et du Vice-Président, Patrick Lalevée de la Communauté d'Agglomération à Étival les mois derniers :

• À la Médiathèque :

La Vice-Présidente déléguée à la culture, Claude Kiener, a été reçue à la Médiathèque d'Étival le mardi 25 août par Nadine Guyot, responsable du site, Sylvie Febvet, 1^{ère} adjointe et Christophe Marbach, directeur général des services.

La Vice-Présidente était accompagnée pour la visite, de Catherine Wiart, directrice des Médiathèques et de Cécile Thomachot, assistante coordinatrice du réseau des Médiathèques «Escalaes».



• À la Ferme-Musée :

Le Vice-Président délégué au Tourisme, Patrick Lalevée et la Vice-Présidente, Claude Kiener ont été reçus à la Ferme-Musée d'Étival le mercredi 2 septembre par les représentants de la municipalité et les bénévoles de l'association « Étival dans le temps » présidée par Jean-Pierre Toussaint.

Les élus communautaires étaient accompagnés pour cette visite d'intérêt touristique par la directrice de l'Office de Tourisme intercommunal, Marylène Cendre.

• Au Conservatoire Olivier-Douchain :

Le mardi 15 Septembre, Claude Kiener et Véronique Vallée, directrice du Conservatoire Olivier-Douchain de la Communauté d'agglomération, sont venues à la rencontre de l'équipe d'Étival.

Ces dernières ont été reçues par Agnès Schmoderer, responsable du site et professeur de musique, Agnès Gérardin, professeur de piano et de formation musicale, Arnaud Camus, professeur de trompette et de formation musicale, et par Sylvie Febvet, 1^{ère} adjointe.



Juin - Juillet - Août - Septembre

Cérémonie du 14 juillet

Distribution des calculatrices

Vendredi 26 juin



Remise des calculatrices aux élèves de CM2 par l'équipe municipale.



Départ en retraite

Remise des Galons par Laurent Michel à Christophe et Antony Fonderlick, Théo Banzet et Romain Milovanovic.



Remise des Fourragères à Yanis Cunin et Rémi Janot.



Vendredi 3 juillet

L'heure de la retraite a sonné pour Chantal Boulangeot, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) à l'école maternelle depuis 32 ans.



Noces d'Or



Samedi 25 juillet

Noces d'or des époux Lehmann.

Assemblée Générale des Amis du Ban

Samedi 18 juillet



Messe à la Vierge des Grâces

Dimanche 16 août

Au creux de la forêt du Himbeaumont, sur un chemin de terre, deux chevaux paisibles emmènent sur un char la Vierge à l'enfant.

C'est la procession du pèlerinage de la Vierge des Grâces. Les fidèles suivent la Vierge en récitant le chapelet. Ils se rendent à la chapelle pour suivre la messe traditionnelle du 16 août, comme tous les ans.

Célébrée par le Vicaire général Père Denis Beligné et concélébrée par le Curé Père Alain, elle est suivie par plus de 100 paroissiens.

La chorale de la paroisse invite les fidèles à chanter. Malgré les masques et la distanciation physique, tout est recueillement. Après la communion, Émilie chante l'Ave Maria de Schubert accompagnée de sa guitare. Moment silencieux et magique. Il n'y a cette année (covid-19 oblige) ni pot de l'amitié, ni repas. Qu'importe ! Les habitués, leurs amis sont là avec beaucoup de ferveur dans cet endroit calme et tranquille. La Chapelle de la Vierge des Grâces est une fois de plus fêtée comme il se doit. Merci à ceux qui sont venus et rendez-vous l'an prochain pour cette traditionnelle messe du 16 Août.

Père Alain EOUANZOU - Curé

Assemblée Générale des SMS



Samedi 29 août

Assemblée Générale des Sports Municipaux Stivaliens.

Fête du sport et des associations



Samedi 5 septembre

32 associations ont répondu présentes malgré les conditions sanitaires, nous remercions tous les participants et vous donnons rendez-vous l'année prochaine.

Assemblée Générale du Tennis Club Etival



Vendredi 18 septembre

Journée du Patrimoine



Samedi 19 septembre 2020

Promenade commentée par les Amis du Ban sur le thème des connaissances et des apprentissages, de l'histoire et du développement économique de la ville.

CLIN D'ŒIL SUR LA VILLE

Rentrée scolaire

Mardi 1^{er} septembre



L'école Stivalienne a accueilli 205 élèves.

Présentation des Cahiers du Ban



Mercredis 2 et 9 septembre

Les Amis du Ban étaient présents sur le marché pour faire découvrir le dernier né "Les Cahiers du Ban n°11" ayant comme thème : Etival en fêtes - Excursions insolites dans le Haut-Ban - Dans les pas de notre patrimoine.

Présentation des équipes féminine et masculine



Samedi 6 septembre

Match amical : SM Etival recevait US Senones - Score : 7 - 3



Dimanche 13 septembre

Match de Coupe de France : SM Etival recevait Magnières Score : 0 - 2

L'Animathèque

une Association de bénévoles au service de la population



L'Animathèque est l'association des bénévoles et des lecteurs de la Médiathèque d'Étival, créée le 22 avril 2016. Elle travaille en collaboration avec les responsables de la lecture publique et les bibliothécaires afin de contribuer au bon fonctionnement de la Médiathèque, accroître son rayonnement, sensibiliser un large public et permettre à tous d'accéder à la culture. Elle organise donc des événements culturels à la Médiathèque, ou hors des murs.

Quelques exemples :

Des concerts : folk irlandais à Saint-Remy avec le groupe lascalpall, en Mars 2017 avec la Chorale des «Chanteresses», en juin 2017 un bal pour enfants à Senones avec J.Michel Rey, en février 2018 le Groupe Madeleine, chanson française, le groupe de Jazz New-Orleans «Jazz Y'Vont» et Jacques et Sophie Nimsgerns dans le cadre du «Printemps des poètes» en mars 2019.

Des expositions : «Amours - Amitiés» avec des photos de mariage prêtées par les lecteurs, les expos de l'atelier d'arts plastiques de l'association culturelle, les travaux de J.Pierre Léger en 2019.

Des conférences : les périples en vélo d'Alain Herrbach, l'Histoire de la Compagnie Air-France par Georges RAUX, ou le Vénézuëla par Ana, jeune ressortissante de ce pays en crise.

Des lectures ou animations musicales : des contes lus, une adaptation théâtrale de «Pierre et le Loup», ou encore des contes pour enfants sur les marchés de la Déodatie, par les bénévoles de la Médiathèque. Et également des participations au vide-grenier local, ou sur le marché d'Étival avec des livres offerts aux chalandes. Rappelons aussi des ateliers d'écriture ou des dictées avec remise de trophées. L'Animathèque travaille régulièrement en partenariat avec les associations locales ou départementales. Tout le monde peut y adhérer (2€), qu'il soit, ou non, inscrit dans une Médiathèque. Rejoignez l'équipe de bénévoles, vous serez les bienvenus.

La rentrée de l'association culturelle

Le Président de l'association culturelle Stivalienne, Pascal Arnoux et les responsables de chaque atelier ont repris du service avec de nouvelles activités :

"atelier mosaïques" proposé par Christine Treffre et un "atelier nature" par Corinne Derrieu.

Outre, les activités bien ancrées, nous retrouvons :

→ L'atelier d'arts plastiques, les mardis pour les enfants de 17h30 à 19h00 et les adultes de 19h15 à 21h15.

→ L'atelier patchwork, les mardis de 14h00 à 17h00 et les vendredis de 20h à 22h.

Cour des Moines (ancienne bibliothèque).

→ Le country, les cours se déroulent les lundis de 19h à 21h.

Salle des Fêtes Edmond Cunin.



NOUVEAU



→ L'atelier mosaïques

Les mercredis pour les enfants à partir de 7 ans, de 14h00 à 15h30.
Tarif : 12€ (1h30) Matériaux fournis.

Les jeudis pour les adultes de 20h00 à 22h00. Tarifs : 15 € (2h)
Matériaux fournis :

Supports émaux, colle, outils, joints...

Cour des Moines (ancienne bibliothèque).

Tennis Club Étival

Une nouvelle éducatrice au TCE !



Charline HOLLARD, déjà investie au Tennis Club Étival en tant que capitaine de l'équipe féminine et membre du Comité de Direction a décidé d'étendre son engagement. En effet, à compter de septembre, elle a pris en charge les groupes jeunes de l'école de tennis les mardis à partir de 18h et les mercredis matin à partir de 9h. Son expérience en tant que professeur des écoles sera un atout dans la prise en charge et le contact avec nos jeunes. Il est possible d'essayer une ou deux séances avant de s'inscrire. Le tarif pour l'année est de 199€ (licence + entraînements).

Pour ceux qui veulent avoir la chance d'apprendre le tennis à ses côtés, merci de contacter Florian Chenal (Président), par mail florian.chenal@orange.fr ou par tél : 06.72.77.07.42.

Toute l'équipe du TCE lui souhaite une belle réussite dans cette nouvelle aventure !

→ **Atelier nature**, 1^{er} mer. de chaque mois, de 10h00 à 12h00. Programme :

Octobre : Réalisation d'un mobile bois.

Novembre : Création d'un pendentif attrape-rêves.

Décembre : Confection d'un tableau avec déco naturelle.

Janvier : Construction d'une maquette.

Février : Elaboration d'un mini livre.

Mars : Création d'un mini jardin.

Avril : Cuisinons les aromatiques et plantes sauvages.

Mai : Création d'un collier pour l'été.

Tarif : 15 € (enfant ou adulte, fournitures comprises)

Les activités nature sont uniquement sur réservation au 06.31.16.09.62.

→ **Jeux de société**, dernier samedi de chaque mois, de 15h00 à 17h00.

Tarif : 2€ (enfant ou adulte, les participants apportent leurs jeux de société)

Rencontre avec "ABCD Écoles en fête"

L'ENTREVUE

En cette période de rentrée scolaire, nous avons choisi de rencontrer Charlène Chevalier, présidente de l'association ABCD Écoles en fête.



L'équipe de Stiv'infos a rencontré
Charlène Chevalier,
présidente
de l'association.

Pouvez-vous nous expliquer comment et pourquoi est née l'association ?

C. Chevalier : La kermesse et le spectacle des écoles existaient déjà, mais un groupe de parents (dont les initiales commençaient par A,B,C,D,E) a voulu aider les instituteurs en créant une association afin de diversifier les activités et manifestations, c'est comme ça qu'en mai 2009 est née ABCD Écoles en fête.

Qui êtes-vous ?

Nous ne sommes malheureusement qu'une poignée de personnes, toutes bénévoles, qui donnons de notre temps afin de réaliser les manifestations festives autour des écoles. Personnellement, je suis membre depuis 2016, je suis devenue secrétaire en 2017 et Présidente en 2018.

L'objectif principal, c'est donc de récolter des fonds pour les écoles ?

Exactement... Nous finançons, en partie, les projets pédagogiques et sorties prévus par les enseignants des trois écoles. Nous reversons chaque année les bénéfices des manifestations à une école différente.

Quelles sont les manifestations organisées par l'association ?

Deux concours de belote, le marché de Noël, une kermesse tous les deux ans, une vente de chocolats de Pâques. Nous aimerions instaurer également une vente de fromages. Nous avons décidé d'abandonner le Carnaval parce qu'en 2019, nous avons dû l'annuler

car nous manquions de personnes pour encadrer le défilé. Nous cherchons un événement pour le remplacer, nous avons pensé à un bal des enfants, mais nous y réfléchissons encore.

Nous avons testé le loto. Cependant, c'est une manifestation qui ne reviendra pas tous les ans car cela demande une organisation importante et du stress pour un résultat qui n'est pas toujours à la hauteur des attentes.

À l'heure actuelle, quelle est votre inquiétude ?

Nous souffrons d'un manque criant de volontaires dans l'association. Nous lançons donc un appel à toutes les personnes qui veulent nous rejoindre pour apporter des idées mais aussi nous aider à la mise en œuvre de tous ces événements, en lien avec l'école.

Y a-t-il une cotisation pour entrer dans l'association ?

Il n'y a aucune cotisation à régler et il n'est pas non plus nécessaire d'être parent d'un élève scolarisé à Etival-Clairefontaine pour venir grossir nos rangs, tout habitant est le bienvenu.

N'hésitez pas, nous sommes prêts à vous accueillir !



Spectacle de fin d'année organisé par les enseignants

Informations :

Présidente : Charlène Chevalier

Vice-Président : Kevin Demauljean

Trésorière : Sandra Cossin

Secrétaire : Marjorie Stieffatre

Contact :

Tél. : 07.87.01.84.01 (C. Chevalier)

Mail : charlenechevalier72@gmail.com



Concours de belote

Marché de Noël

Structure gonflable pour amuser les enfants lors de la kermesse de l'école



L'équipe ABCD

De gauche à droite et du haut vers le bas : Anne Thouvenin, Violette Masson, Sandra Cossin, Marjorie Stieffatre, Stéphanie Ferry, Charlène Chevalier, Pascale Simon, Kevin Demauljean, Carolle Thouvenin.

Merci à Anne THOUVENIN pour les visuels.

La réforme des Prémontrés, adoptée en 1627 par les chanoines d'Étival, s'accompagne aussi d'une nécessaire formation des novices, et plus généralement des futurs chanoines. Après les ravages de la guerre de Trente Ans et de ses suites, ainsi que des épidémies, l'abbé d'Étival eut à cœur de rétablir une école à Étival et veiller à ce que tous les enfants du Ban suivent les cours dispensés par les régents d'école, choisis par les communautés et l'autorité religieuse. Dans le cartulaire d'Étival, la première mention d'un régent d'école à Étival date de 1660, et jusqu'en 1683, on trouve dans le premier chapitre de ce manuscrit plusieurs indications montrant que cette question de la fréquentation d'une école par les enfants était une préoccupation importante pour les Prémontrés. Le tableau *Le Christ bénissant les enfants* (classé en 1903, dit de Jordaens) au-dessus des chapelles cisterciennes nord en est aussi une bonne illustration.



Dès la fin du XVII^e siècle, les communautés avec l'assentiment des chanoines passent avec les régents d'école des contrats (traités de maître d'école) qui définissent les charges et obligations de ceux-ci, ainsi que leurs traitements et gratifications. Le bail prend toujours effet à la Saint-Georges (23 avril) comme tous les baux passés par les chanoines d'Étival. Le maître d'école doit enseigner aux écoliers à lire, à écrire, le catéchisme, le chiffre et la bonne économie. Il exerce aussi les tâches de marguillier : balayer l'église, avoir soin des ornements, faire les processions... Il reçoit des gages d'une valeur de 168 francs barrois en 1689 (mais il doit faire l'école chez lui), 150 francs en 1720 (il est alors logé dans l'école), auxquels s'ajoute ce que doit fournir chaque écolier, à savoir un quarteron de seigle et une demie-corde de bois, chaque année. Le contrat de maître d'école du 21 février 1746 précise qu'il existe une école au Vivier pour les 5 villages de la Fosse, le Vivier, Deyfosse,

Comment se passait l'enseignement au XVIII^e siècle à l'école du Vivier ? Aucun texte ne permet de le dire, mais les procès-verbaux des visites et reconnaissance des travaux à faire à la maison d'école, conservés au greffe de la seigneurie d'Étival, montrent que celle-ci est installée dans une maison ordinaire comportant 3 pièces au rez-de-chaussée (grand poêle, cuisine et petit poêle), une chambre au-dessus, écurie et grange, le tout entouré d'une muraille. Le procès-verbal du 29 avril 1748 indique qu'il faut faire *des tables neuves, les bancs de même que la porte dudit poêle* pour les enfants fréquentant



l'école. Y est annexée la délibération des maire et habitants des villages composant le Bas Ban d'Étival du 8 mai 1748 approuvant à l'unanimité les dépenses prévues pour ces réparations.

Les chanoines prémontrés étaient très conscients de l'importance de l'éducation des enfants du Ban d'Étival, non seulement parce qu'ils pouvaient ainsi recruter de futurs novices, issus souvent de familles, qui avaient exercé des fonctions représentatives dans les communautés (à l'aise financièrement) comme Jean François Grandidier, fils d'un maire d'Étival, étudiant en 1735 et prêtre chanoine régulier en 1743 ou comme Jean-Nicolas Parmentier, fils

d'un maréchal-ferrant du Vivier, ordonné prêtre chez les Prémontrés en 1778. D'une manière plus pratique, ces écoliers auxquels on enseignait la bonne économie, pouvaient s'occuper des fermes des chanoines (famille Roch à Saint-Remy et Nompatelize), ou bien, s'ils manifestaient des qualités particulières, les Prémontrés les aidaient à entrer dans le monde juridique, comme les enfants Haxo (Nicolas, notaire royal à Colmar ou Jacques, puis Benoit tabellions à Étival). Les chanoines veillaient aussi à l'instruction des artisans professionnels qu'ils recrutaient, qu'ils soient papetiers ou meuniers.

Il est certain qu'à la fin du XVIII^e siècle, tous les Stivaliens savaient signer sur les registres d'état civil. La délibération du 10 août 1825 sur le choix d'un instituteur pour l'école d'Étival reprend de fait les contrats passés sous les Prémontrés, réactualisés après les événements révolutionnaires (il y a une horloge à entretenir et il faut accompagner le curé de la paroisse dans tous les événements religieux), mais seuls les enfants de sexe masculin qui auront été vaccinés ou qui auront eu la petite vérole sont admis. L'école s'ouvrira annuellement au 1^{er} novembre de chaque année et continuera jusqu'à la Saint-Georges, répartie en deux séances de 4 h par jour, une le matin (de 7h à 11h en hiver, de 6h à 10h en été) et une le soir (de 1h à 5h).

Les Amis du Ban d'Étival

Références des illustrations.

1. Cadastre de 1809, archives communales d'Étival.
2. Procès-verbal de visite, 1748, archives départementales des Vosges, B 4850.
3. Délibération de 1825, archives départementales des Vosges, 1 T 13.



le Ménil et Pajailles ainsi que pour le territoire au-delà de l'eau (Clairefontaine). En 1767, apparaît la possibilité d'ouvrir une (école) particulière à Pajailles dans certains cas extraordinaires, tels que *maladies contagieuses, mortalité des bêtes, défaut de pont pour passer le ruisseau, trop grande abondance de neige qui rendrait les chemins impraticables*.



Mariages

ÉTAT-CIVIL

Nous avons eu la joie d'apprendre le mariage dans notre commune

Le 25 juillet de RAPEBACH Jérôme et de HUCK Astrid,

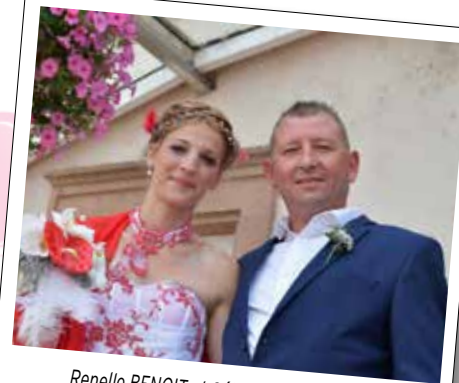
Le 29 août de RAPEBACH Sébastien et de BENOIT Renelle,

Le 3 septembre de VIVILLE Pascal et de TATARA Murielle.

Nous avons eu la joie d'apprendre le mariage dans une commune extérieure

A SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE (Vosges) de SISTEL Jean-Philippe et MENETRIER Véronique.

A MOYENMOUTIER (Vosges) de BAGARD Jocelyn et de RASTAMI Sitti.



Renelle BENOIT et Sébastien RAPEBACH



Naissances

Dim. 5 juillet

naissance de Kylian
de David VALENTIN
et Aurore GUIVARCH



Mar. 21 juillet

naissance d'Isaïah
de Adama COULIBALY
et de Flore DEWONCK



Mattéo

Jeu. 20 août

naissance de Mattéo
de Julien MOUGEL
et de Isabelle MENZIN

Jeu. 27 août

naissance d'Emilio
de Antoine FOURNET
et de Laura ANTOINE

Ven. 28 août

naissance de Gabin
de David MARCOT
et de Elodie SERRIERE

Vous aimeriez faire apparaître dans notre prochain numéro de **Stiv'infos** une photo de votre mariage ou de votre nouveau né, merci de contacter le service communication.
communication@etival.fr - Tél. : 03.29.41.29.57



Sam. 29 août

naissance de Nathaniel
de Nicolas AIGLE
et de Cynthia ADJIRI

Lun. 7 septembre

naissance d'Emy
de Jonathan MARIN et de
Samantha WARYN



Décès

Nous avons eu la peine d'apprendre le décès dans les communes extérieures de personnes nées ou inhumées à Étival-Clairefontaine

Lun. 22 juin à VANDOEUVRE-LES-NANCY (Meurthe-et-Moselle)
de THIRION née CEZARD Danielle, le 17 décembre 1940.

Lun. 20 juillet à PERIGUEUX (Dordogne)
de BELOIS née COLIN Marie Noële, le 25 décembre 1931.

Sam. 5 septembre à PARAY-LE-MONIAL (Saône-et-Loire)
de FEVRIER née GUCKERT Ginette, le 4 septembre 1938.

NOUVEAU

Vous êtes nouvel artisan à Étival-Clairefontaine ? Nous vous offrons gracieusement votre premier encart publicitaire. Ainsi vous figurerez sur le site de la Ville et dans l'agenda. N'oubliez pas de vous faire connaître, contactez-nous : communication@etival.fr



Horaires d'ouverture

Lun. : 7h30 - 13h00 / 15h30 - 18h30
Mar. : 7h30 - 13h00 / 15h30 - 18h30
Mer. : 7h30 - 13h00 / 15h30 - 18h30
Jeu. : Fermé
Ven. : 7h30 - 13h00 / 15h30 - 18h30
Sam. : 8h00 - 12h30 / 16h00 - 19h00
Dim. : 8h00 - 12h30

Jennifer Hydulphe a le sourire. Elle a pris la tête de la supérette Proxi, place Abbatielle à Étival-Clairefontaine depuis le vendredi 4 septembre 2020. N'hésitez pas à venir lui rendre visite dans ses nouveaux locaux.



L'Armée de Terre recrute en permanence des jeunes diplômés, de CAP à Bac + 5, dans de très nombreux métiers. Elle recherche avant tout des jeunes motivés et capables de prendre rapidement des responsabilités. À l'issue de leur engagement, l'Armée s'emploie à reconvertir les militaires.

CIRFA d'Épinal

1 avenue des Templiers - 88000 EPINAL
Tél. : 03.29.29.28.76



Les jeunes gens nés entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2004 sont invités à venir se faire inscrire en Mairie munis du livret de famille et de leur pièce d'identité. Attention, il faut avoir 16 ans révolus.



ENSEIGNES LUMINEUSES - ÉCRANS LED - PANNEAUX - TOTEMS
CROIX DE PHARMACIE - MARQUAGE VÉHICULES & VITRINES
IMPRESSION NUMÉRIQUE - BANDEROLES - FLOPAGE TEXTILES...
www.aj-enseignes.fr - 03 29 60 47 50
88480 Etival Clairefontaine



Si vous êtes intéressé(e) par un encart publicitaire, n'hésitez pas à contacter C. Georgel, Service Communication au 03 29 41 29 57 ou communication@etival.fr



Stiv'infos n°02
diffusé gratuitement
Tirage 1 400 exemplaires

Juillet-Août-Septembre 2020
Bulletin municipal d'informations de la Ville d'Étival-Clairefontaine

Directeur de la publication
Aurélien Bansept

Rédaction, illustration, réalisation technique
Service communication

Photographies
Service communication, P. Arnoux, F. Vogelweith.

Impression
L'Ormont Imprimeur



Retrouvez toutes les infos municipales sur le site : www.etival.fr

Mairie d'Étival-Clairefontaine
4, Rue du Vivier - B.P. n°7 - 88480 Étival-Clairefontaine
Tél. : 03.29.41.52.19 - Fax. : 03.29.41.72.57



UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.



TOUTE L'ÉQUIPE DE VOTRE AGENCE
EST À VOTRE DISPOSITION
POUR ASSURER LA RÉALISATION
DE TOUS VOS PROJETS



VOTRE AGENCE DE
RAON L'ÉTAPE

30 rue Charles Weill

03 29 41 45 30 ⁽¹⁾

raon-l-etape@ca-alsace-vosges.fr



ALSACE VOSGES

(1) Numéro non surtaxé. Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Alsace Vosges - 1 place de la Gare 67000 Strasbourg. 437 642 531 RCS Strasbourg. Société coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 008 967. Crédit photo : Crédit Agricole Raon l'Étape.

INFOS

► Chaque geste compte

La santé des habitants, la qualité de notre environnement et la qualité paysagère de l'espace public sont au cœur des préoccupations de notre territoire.

Nous avons tous un rôle à jouer.

Chaque geste compte, même celui qui paraît anodin.

Dans ce cadre, changeons notre regard sur la place occupée par la nature dans la ville, et en particulier sur les herbes spontanées. Elles sont à la base d'une biodiversité urbaine très riche qu'il faut apprendre à accepter et à considérer, même devant les façades de nos habitations.

► A vous de jouer !

Il est de votre responsabilité, si la vue d'herbe vous dérange, de désherber au pied de votre maison ou de votre limite de propriété de façon naturelle, sans produits chimiques.

Si désormais les agents ne désherbent plus les pieds de façades, c'est pour mieux se concentrer sur le désherbage des caniveaux et des bordures de trottoirs, afin de faciliter le ruissellement des eaux et éviter la dégradation des revêtements des trottoirs.

► Entretien des haies et élagage des arbres dépassant sur la voie publique

Il revient aux riverains d'élaguer les branches de leurs plantations qui dépassent sur la voie, article R. 116-2-5° du code de la voirie routière.

L'autorité compétente peut sanctionner par verbalisation les personnes qui ne se conforment pas à cette réglementation (article L.2212-2 Code général des collectivités territoriales).



Pour obtenir un conteneur à ordures ménagères, merci de bien vouloir contacter la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.
Tél. : 03.29.52.65.56.



Octobre

AGENDA*

• Samedi 3 & dimanche 4

Exposition "Les Talents d'ici"

10h - 12h / 14h - 18h

Salle des Fêtes E. Cunin.

• Du samedi 10 au dimanche 18

Fête Foraine - Champ de Foire.

• Dimanche 11

Assemblée Générale

Société de Tir

9h Salle des Fêtes E. Cunin.

• Jeudi 22

Don du Sang

16h - 19h30 Salle des Fêtes E. Cunin.



Novembre

• Dimanche 8

Bourse aux jouets

9h - 16h Salle Polyvalente.

• Samedi 14 & dimanche 15

Exposition Patchwork

Salle René Bernasconi.

• Dimanche 29

Salon de la Brocante

et bourse aux collectionneurs

8h - 17h Salle Polyvalente.

Décembre

• Dimanche 6

Défilé Saint-Nicolas

Marché de Noël

Salle Polyvalente.

* Sous réserve de la situation sanitaire.

Maisons de Services Au Public (M.S.A.P)

Les M.S.A.P sont créées à destination des habitants de tous les territoires et notamment des territoires ruraux et des zones périurbaines. Objectifs : améliorer l'accès à tous les services assurés par les grands opérateurs nationaux et locaux de services de proximité : Pôle Emploi, CAF, CNAV, CARSAT, MSA, Poste et GRDF. Les MSAP regroupent en un lieu unique une gamme élargie de services. Elles permettent à chacun de trouver écoute, aide et accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne. Les Maisons de Services Au Public sont portées par une volonté forte des élus de la Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

Maison de Services Au Public : Senones

9, place Dom Calmet - 88210 Senones

Tél. : 03.29.55.37.52 - msapsenones@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h00 - 12h00*
Mardi 8h00 - 12h00* 13h30 - 17 h30
Mercredi 8h00 - 12h00* 13h30 - 17 h30
Jeudi 8h00 - 12h00
Vendredi 9h00 - 12h00

* Sur RDV de 8h à 9h



Maison de Services Au Public : Raon-L'Étape

10, rue Georges Clémenceau - 88110 Raon-l'Étape

Tél. : 03.29.63.61.15 - msap.raonletape@gmail.com

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mardi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Mercredi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Jeudi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Vendredi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

